Volume 18 Issue 20
Originally issued as E5

Global Journal of HUMAN-SOCIAL SCIENCE: E
Economics
Volume 18 Issue 5 Version 1.0 Year 2018
Type: Double Blind Peer Reviewed International Research Journal
Publisher: Global Journals
Online ISSN: 2249-460x & Print ISSN: 0975-587X

Analyse Des Fondements Théoriques De L'aide Publique au Développement

By Dazoue Dongue Guy Paulin, Vangvaidi Albert & Baida Angele Louise

l'Université de Maroua

Resumé- L'objet de ce papier est d'étudier l'évolution de l'Aide publique au développement(APD). Cette évolution est notée d'une part dans les composantes de l'aide publiques au développement d'autre part; par l'évolution de ses objectifs . Il ressort donc de cette etude que l'APD que l'aide publique au développement dans un monde planétaire est aussi bénéfique aux pays donateurs qu'aux pays récipiendaires.il s'agit entre autre de financement des bien publics mondiaux, la lutte contre le changement climatiques ou la protection de l'environnement.la lutte contre le terrorisme et la limitation des immigration des citoyens des pays pauvres vers les pays riches. Rediriger une partie des ressources des pays du Nord vers les pays du Sud crée donc des améliorations au sens de Pareto. L'aide publique au développement investie en capital dans les pays pauvres est alors une politique efficiente puisqu'elle augmente la production globale.l'aide serait même plus bénéfique aux pays riches qu'aux pays pauvres.

Motsclés: aide publique au développement, nord-sud, efficacité de l'apd, cohérence des politiques pour le développement.

GJHSS-E Classification: FOR Code: 149999



Strictly as per the compliance and regulations of:

© 2018. Dazoue Dongue Guy Paulin, Vangvaidi Albert & Baida Angele Louise. This is a research/review paper, distributed under the terms of the Creative Commons Attribution-Noncommercial 3.0 Unported License http://creativecommons.org/licenses/by-nc/3.0/), permitting all non-commercial use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

Analyse Des Fondements Théoriques De L'aide Publique au Développement

Dazoue Dongue Guy Paulin [α], Vangvaidi Albert [σ] & Baida Angele Louise [ρ]

Resumé- **L'objet de ce papier est d'étudier l'évolution de l'Aide publique au développement(APD). Cette évolution est notée d'une part dans les composantes de l'aide publiques au développement d'autre part; par l'évolution de ses objectifs . Il ressort donc de cette etude que l'APD que l'aide publique au développement dans un monde planétaire est aussi bénéfique aux pays donateurs qu'aux pays récipiendaires.il s'agit entre autre de financement des bien publics mondiaux, la lutte contre le changement climatiques ou la protection de l'environnement.la lutte contre le terrorisme et la limitation des immigration des citoyens des pays pauvres vers les pays riches. Rediriger une partie des ressources des pays du Nord vers les pays du Sud crée donc des améliorations au sens de Pareto. L'aide publique au développement investie en capital dans les pays pauvres est alors une politique efficiente puisqu'elle augmente la production globale.l'aide serait même plus bénéfique aux pays riches qu'aux pays pauvres.**

Motsclés: aide publique au développement, nord-sud, efficacité de l'apd, cohérence des politiques pour le développement.

I. Introduction

Les pratiques de la politique de l'aide publique au développement sont contestées, la plupart des pays industrialisés du Nord paraissent s'être placés eux-mêmes dans une impasse quant à leur crédibilité auprès des observateurs de l'économie du développement et des populations des pays en développement. La cause première de cette perte de confiance se trouve dans les politiques incohérentes, presque anarchiques, des pays du Nord. En effet, certaines politiques publiques des pays du Nord effacent l'impact positif de l'aide publique au développement. Charnoz et Severino (2007) se pose la question suivante : « A quoi sert-il par exemple d'aider les pays pauvres à améliorer leurs capacités d'exportation si, dans le même temps, les nations developpées maintiennent leurs barrières comerciales ?». Ces incohérences sont dénoncées de façon plus explicite depuis le début de cette dernière décennie avec l'émergence d'un nouveau courant de panafricanisme entretenu par les medias (*Afrique Media* par exemple). Aussi bien pensée et bien menée soit-elle, la politique d'aide au développement ne peut réellement aboutir si d'autres interventions des pouvoirs publics en contrarient les objectifs en limitant les possibilités d'avancement des pays en développement.

La communauté internationale en est bien consciente et, résolue à instaurer un processus efficace de développement à l'échelon international. Elle a inscrit le renforcement de la cohérence des politiques à son programme d'action. La démarche avait connu quelques précédents, mais l'apparition explicite de cet objectif date des années 1990 et il faut bien reconnaître que les progrès accomplis à ce jour restent très modestes.

II. Définition de L'aide Publique au Développement

Le concept de l'aide publique au développement est complexe et ses composantes évoluent au fil du temps. L'objectif principal restant la promotion de la croissance économique dans les pays pauvres. L'aide au développement fait référence aux opérations et mécanismes financiers, allant du don pur et simple ; au prêt accordé à un tarif préférentiel, négocié entre pays donateurs « développés » ou riches et des Etats bénéficiaires « sous-développés » ou « en voie de développement ». Le Comité d'Aide au Développement (CAD), créé au sein de l'OCDE dans le but de coordonner et de comptabiliser l'aide des pays développés octroyée au Tiers-monde, distingue « l'aide publique » des autres apports. Il réserve l'appellation « aide » à la seule « aide publique » ou « aide publique au développement » (APD). Celle-ci comprend les prêts et les dons (financements sans contrepartie) du secteur public lorsque les prêts sont assortis de conditions préférentielles par rapport au marché. Les conditions avantageuses portent habituellement sur le taux d'intérêt, la durée du remboursement et les conditions d'amortissement. L'élément de libéralité et de don contenu dans de tels prêts est ainsi déterminant. Ces transferts de capital à des conditions privilégiées sont exclusivement destinés aux pays en développement. Ils poursuivent l'objectif premier d'améliorer les conditions de vie des pays receveurs1[1] (pauvres).

Author α: Enseignant à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Maroua BP: 46 Maroua.
e-mail: dazoue_guy@yahoo.fr
Author σ ρ: Enseignants à la Facultés des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Maroua B.P:46 Maroua-Cameroun.

[1] La liste des pays bénéficiaires est régulièrement actualisée après tous les trois ans .l'année 2017 est l'année de renouvellement de la liste.

© 2018 Global Journals

Les autres apports, souvent qualifiés « d'aide privée », sont constitués des dons des Organisations Non Gouvernementales, mais principalement des crédits à l'exportation, des investissements de portefeuille, des souscriptions privées à des emprunts émis par les organisations internationales. Ces apports ne sont néanmoins pas comptabilisés dans l'aide publique au développement.

En effet d'après le Comité d'Aide au Développement (CAD), l'aide publique au développement correspond aux courants d'aide en direction de pays en développement et d'institutions multilatérales émanant d'organismes publics, y compris l'État et les autorités locales ou de leurs agents d'exécution, et dont chaque opération répond aux critères suivants:

- Avoir pour objectif principal de promouvoir le développement économique et le bien être des pays en développement;
- Avoir un caractère concessionnel et comprendre un élément de don d'au moins 25% (au taux d'escompte de 10%).

L'aide publique au développement est alors une part du budget public d'un pays développé consacrée au financement de programmes de coopération au développement des pays pauvres bénéficiaires. La définition de la notion d'Aide Publique au Développement est plus précise dès lors que l'on prend en compte son évolution au fil du temps.

III. Evolution de la Notion de L'aide Publique au Développement

Dès la fin de la deuxième Guerre Mondiale, l'aide internationale s'efforce d'élever le niveau de vie et de réduire la pauvreté dans les pays en développement. Mais l'idée qu'on se faisait des différentes formes de contribution de l'aide pour la réalisation de ces objectifs a varié considérablement au fil du temps.

Depuis les années 1950 aux années 1970, l'accès au capital était considéré primordial pour l'investissement et la croissance dans les pays pauvres. On ne considérait que l'insuffisance de l'épargne, et la capacité d'importation de biens d'équipement comme étant des principaux obstacles à l'investissement. Il fallait donc réunir des capitaux internationaux publics de préférence à des conditions hautement favorables; c'est-à-dire une aide extérieure.

L'aide était supposée stimuler l'investissement et résoudre le problème de développement. Ainsi, les besoins en matière d'aide étaient estimés à partir d'un taux de croissance ciblé, d'un coefficient marginal de capital et des fonds dégagés de l'épargne nationale et l'investissement. Le manque de devises était considéré comme une autre contrainte; de sorte que les besoins en aide étaient aussi calculés au moyen des écarts de balance des paiements. Ce type d'aide était appelé une aide-projet visant à appuyer les plans d'investissement du pays bénéficiaire. Dans la plupart des cas, le gouvernement du pays bénéficiaire établissait un plan d'investissement puis, sur la base de ce plan, une liste de projets parmi lesquels les donateurs choisissaient ce qu'ils souhaitaient financer. Ainsi l'aide-projet consistait essentiellement à soutenir le financement des projets.

Cependant, l'idée qu'on se faisait de l'aide a changé de façon marquante au cours des années 1980. Suite à la flambée du prix du pétrole des années 1970, un nouveau consensus apparu, traduit dans les programmes d'ajustement structurel inspirés par le FMI et la Banque Mondiale. Ce consensus faisait preuve de l'inefficacité de l'aide par l'application de politiques économiques erronées des pays bénéficiaires. L'aide-projet est alors abandonnée au profit d'une nouvelle stratégie visant à inciter les pays à mettre en œuvre des réformes économiques. Ce type d'aide était appelé aide- programme.(Amewoa A. K., (2008).

Dès lors, l'aide a cessé d'être considérée comme un moyen de transferts des ressources pour financer l'investissement mais plutôt elle est devenue un moyen d'imposer des réformes. C'est ce qu'on a appelé la conditionnalité. L'obtention de l'aide a été subordonnée à l'adoption de politiques jugées appropriées. Ainsi, la conditionnalité visait essentiellement à faire adopter les mesures de stabilisation, de la libéralisation et de réglementation de l'économie des pays bénéficiaires. C'est ainsi qu'au Cameroun comme dans les pays africains en général, l'aide est devenue une incitation et une source de financement pour la réduction des déficits budgétaires, de la libéralisation du commerce, la réduction des contrôles et des subventions des prix et la résorption du rôle de l'État dans l'économie.

Au cours des années 1990, la notion de développement a connu un autre virage. Les spécialistes du développement ont commencé à se demander pourquoi l'investissement et la croissance demeuraient faibles dans les pays en développement malgré l'appui de l'aide publique au développement et même après des réformes économiques. Dès lors, les donateurs se sont mis à repenser en profondeur de leur politique d'aide au développement. Un nouveau consensus international sur les problèmes du développement et de son corollaire qu'est l'aide va se bâtir entre les principaux organismes d'aide au développement et les pays bénéficiaires à la faveur des rencontres de haut niveau:

Le Sommet du Millénaire en 2000 qui a été la première occasion pour confronter les points de vue sur les résultats des initiatives antérieures de développement (acquis et les échecs des politiques et programmes) et définir un nouvel agenda international qu'étaient les OMD.

© 2018 Global Journals

La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide en 2005 qui explicite les conditions sous lesquelles l'aide allouée peut être efficace. A travers les principes énoncés, il s'agissait de rompre avec les vieilles pratiques pour adopter des démarches innovantes et responsables axées sur les résultats.

Le résultat obtenu de l'OMD et de la déclaration de paris a accentué à nouveau des inquiétudes quant à l'efficacité de l'APD à contribuer réellement à l'émergence des pays bénéficiaires et particulièrement ceux de l'Afrique sub-saharienne. Cette réflexion est inachevée et un accent est mis aujourd'hui sur la cohérence des politiques pour le développement avec les ODD adoptées en Septembre 2015. Les différents types d'aide publique au développement doivent donc concourir à l'atteinte des ODD[2] à l'horizon 2030.

IV. Typologie de L'aide Publique au Développement

On distingue plusieurs types d'aide publique au développement:

Selon le nombre de partenaires concernés, on distingue l'aide multilatérale et l'aide bilatérale. L'aide multilatérale est celle qui est accordée par un groupe d'Etats ou plus généralement par une organisation internationale. Tandis que, l'aide bilatérale est accordée par un Etat à un autre Etat. Ce type d'aide est assortie ou non de conditions. On parle d'aide bilatérale liée ou non liée. Elle est non liée lorsque le donateur n'impose au bénéficiaire aucune condition d'achat ou de services en retour. C'est pourquoi on parle également d'aide désintéressée[33]. L'aide bilatérale est dite liée si le pays donateur soumet l'octroi de l'aide à des conditions préalables. Quel que soit le type d'aide, elle peut se présenter sous les formes suivantes:

l'assistance technique, elle se présente sous forme de coopération technique autonome et de coopération technique liée à des projets d'investissement;

l'aide aux programmes/aide budgétaire ou appui à la balance des paiements

l'aide alimentaire;

assistance et secours d'urgence.

La coopération technique autonome se présente comme la fourniture de ressources visant à assurer le transfert de compétences et de connaissances techniques et administratives ou de technologie afin de renforcer la capacité nationale et à étendre des activités de développement, sans que ces ressources soient liées à l'exécution d'un projet d'investissement.

Les projets d'investissement quant à eux se présentent comme le financement en espèces et en nature, des projets d'équipement ou d'investissement précis. La coopération technique liée à des projets d'investissement est aussi appelée assistance financière.

L'aide aux programmes/aide budgétaire ou appui à la balance des paiements correspond à l'assistance qui s'inscrit dans le cadre des objectifs plus larges de développement macro-économiques et/ou qui est fournie dans le but d'améliorer la balance des paiements du pays bénéficiaire et de mettre à sa disposition des devises. Cette catégorie comprend l'assistance en nature pour les apports de produits de base autres qu'alimentaires et, les dons et prêts financiers permettant de payer ces apports. Elle comprend aussi les ressources correspondant aux annulations de dette publique.

L'aide alimentaire qui se présente sous forme de fourniture de vivres pour l'alimentation des hommes à des fins de développement, y compris les dons et prêts pour l'achat de vivres. Les dépenses comme : le transport, le stockage, la distribution, ainsi que les articles apparentés fournis par les donateurs comme par exemple, la nourriture pour animaux et les intrants agricoles pour les cultures vivrières lorsque ces apports font partie d'un programme alimentaire figurent dans cette rubrique.

L'assistance et secours d'urgence qui sont la fourniture de ressources visant à alléger immédiatement des situations de détresse et à améliorer le bien-être des populations touchées par des catastrophes naturelles. L'aide alimentaire a des fins humanitaires et dans les situations d'urgence, fait partie de cette rubrique. L'assistance et les secours d'urgence ne sont généralement pas liés aux efforts de développement du pays et ne visent pas à accroître les moyens d'action de ce dernier. Ils ne relèvent donc pas au sens strict de la coopération pour le développement. En effet, la notion de l'aide au développement a évolué : La remise de la dette et l'aide au commerce sont considérées comme les récentes formes de l'aide publique au développement. Les débats sur l'efficacité de l'aide publique au développement restent d'actualité. Cette efficacité de l'aide publique au développement est appréciée à l'aune des objectifs qui lui sont assignés.

V. Les Objectifs de L'aide au Développement

La recherche de la croissance économique était au centre de la coopération pour le développement au lendemain des indépendances des pays du tiers monde. Le niveau de développement se

[2] Apres l'arrivée à échéance des OMD, les ODD ont été adoptés le 25 Septembre 2015 et comptent 17 objectifs à atteindre à l'horizon 2030.

[3] Selon le rapport de l'OCDE en 2006, seulement 41,7% du total de l'aide publique au développement est non lié.

© 2018 Global Journals

mesurait alors en termes de grands investissements réalisés, et cette vision était favorisée par la disponibilité des ressources et la diversité des institutions de financement du développement.

Malheureusement, l'aide publique au développement a été fournie pour mettre en œuvre des approches théoriques du développement dont les résultats n'ont jamais été à la hauteur des attentes. Par exemple la première décennie du développement qui visait la modernisation des pays du Tiers Monde s'est conclue par un échec selon le bilan fait par le BIT au début des années 1970. Malgré l'adoption de nouvelles approches par la suite, vers la fin de la décennie 1980, dans la plupart des pays en développement, l'application des stratégies de développement avait engendré à la fois très peu de croissance et des problèmes d'endettement pour lesquels il a fallu mettre en place des programmes d'ajustement structurel. Les résultats de ce dernier sont mitigés avec des coûts sociaux énormes.

Au début des années 90, la fin de la guerre froide et le triomphe du libéralisme économique ont ouvert de nouvelles perspectives pour le développement économique. Pour remédier aux conséquences désastreuses des politiques d'ajustement structurel, L'UNICEF a promu l'idée d'un développement à visage humain qui va donner naissance aux approches dites de développement humain. Au lieu du développement promis et espéré, les politiques de développement ont certes produits des acquis mais aussi de graves dégâts sur le plan social. De nouveaux maux sociaux sont apparus dans de nombreuses sociétés en développement comme des conséquences inattendues du processus de modernisation des pays. Il fallait alors un développement plus humanisé.

En 1995, un sommet mondial pour le développement social s'est tenu à Copenhague au Danemark au cours duquel les 185 pays représentés ont pris l'engagement d'éradiquer la pauvreté Cet objectif a été considéré comme « un impératif éthique, social, politique et économique pour l'humanité toute entière ». Le développement axé sur l'homme a été reconnu alors comme la clé de voûte d'un tel processus. En même temps, l'environnement économique et politique international a subi un changement très profond à cause de la disparition du bloc communiste. Cela a permis l'émergence du néo-libéralisme et l'imposition du capitalisme et des valeurs libérales comme conditions de développement par les puissances occidentales. L'expansion du modèle capitaliste de développement est, matérialisée par le phénomène de la mondialisation, présentée comme une dynamique globale auquel tous les pays doivent prendre part et sont soumis.

Mais, la promotion concomitante de la lutte contre la pauvreté et de la mondialisation détermine dans une grande mesure la complexité des objectifs actuels de l'aide au développement. Lutter contre la pauvreté et mondialiser l'économie ne font pas appel aux mêmes impératifs de réformes politiques. D'une part, la recherche compétitive de nouveaux débouchés par les pays développés et les pays émergents d'Asie que sont l'Inde et la Chine a transformé le monde en un vaste marché. D'autre part, les problèmes environnementaux et climatiques qui interpellent sur les limites objectives des modèles de développement promus par les pays développés font craindre le pire pour la planète entière.

Dans les différents pays, la prise de conscience par rapport à une telle situation ne donne pas lieu aux mêmes réactions en matière de politiques économiques internes et de rationalité dans l'appui à la coopération internationale et l'aide au développement .Les objectifs de l'aide varient dans le temps selon les pays ou les organismes donateurs, cela en fonction des courants de pensée dominants promus et des réalités du contexte géopolitique et économique international. Cette variation est matérialisée dans les documents de politique de coopération dont les orientations changent avec les gouvernements. En synthèse, les objectifs de l'APD portent pêle-mêle sur l'un ou plusieurs des éléments suivants:

La croissance économique;
L'amélioration des conditions de vie des populations;
L'intégration des pays pauvres dans la mondialisation.
L'atteinte des Objectifs du développement durable.

Il y a des objectifs altruistes et humanistes favorables aux récipiendaires et des objectifs guidés par les intérêts des donateurs. La liste précédente n'est pas exhaustive parce qu'elle ne mentionne pas plusieurs des objectifs propres de certains Partenaires Techniques et Financiers que sont:

La préservation de la stabilité mondiale;
La contribution à la solidarité internationale;
La lutte contre l'immigration;
La préservation de l'hégémonie géopolitique;
La création de débouchés pour les produits.

La présentation des objectifs de l'aide au développement amène à s'interroger finalement de l'identité du bénéficiaire entre le donateur et le récipiendaire. Répondre à cette préoccupation nécessite un examen des différentes logiques d'allocation de l'aide internationale.

VI. Les Différentes Logiques D'allocation de L'aide Publique au Développement

L'analyse des critères d'octroi de l'aide internationale amène à distinguer essentiellement trois grandes logiques d'allocation internationale de l'aide:

Une logique de besoin : selon l'objectif même de l'aide au développement, l'étendu des besoins des

© 2018 Global Journals

pays ou des populations récipiendaires est un déterminant du niveau d'aide à accorder. La notion de besoin se réfère souvent au revenu par habitant, le niveau de la pauvreté, la faiblesse du capital humain souvent évaluée à l'aune du taux de scolarisation, l'accès aux services de base (eau, santé, électricité etc.);

Une logique d'intérêt et/ou de proximité: Contrairement à la logique de besoin, on a ici une logique d'offre déterminée par les caractéristiques du donneur et non plus du receveur. La logique de proximité se réfère souvent à l'histoire, la colonisation, la communauté linguistique, les préférences politiques, les ambitions et intérêts économiques etc. Le donneur offre l'aide au pays considéré dans le souci de préserver son propre intérêt ou pour soutenir un allié. Il s'agit des survivances néocoloniales qui mixent des objectifs stratégiques, historiques, culturels, linguistiques, commerciaux, politiques et altruistes à travers l'aide internationale.

Une logique d'efficacité ou de mérite: ici, l'aide va vers les pays où elle peut être mieux gérée et plus efficace en terme de résultat. La notion d'efficacité se réfère à l'environnement politico-économique et/ou institutionnel du pays considéré. En particulier l'aide va vers les meilleurs projets et vers les pays présentant le meilleur profil : stabilité politique et économique, bonne gouvernance, bonne coopération internationale. L'aide va vers les pays répondant à un certain nombre de conditions nécessaires à son efficacité. Le donneur définit alors les conditions sans lesquelles l'aide ne peut être octroyée ; c'est ce qu'on a appelé la conditionnalité. Ou encore, l'aide va vers les pays qui ont déjà engagé un certain nombre de réformes qu'elle est alors censée appuyer; c'est ce qu'on a appelé sélectivité.

Selon les périodes, ces trois logiques (intérêt, besoin, efficacité) ont coexisté dans les faits ou dans les intentions. Mais elles ont également évolué avec les transformations de la situation internationale (sur le plan politique et économique) et des enjeux des relations Nord-Sud.

La logique du besoin a évolué face à la difficulté de définir de façon rationnelle et objective les besoins de financement extérieur d'un pays donné. Les modèles de déficits selon lesquels l'aide vient combler les déficits du compte courant ou soutenir la balance des payements ont donné lieu à peu de résultats convaincants. Aussi l'évaluation des besoins à travers des indicateurs de développement ou de pauvreté essuie-t-elle de nombreuses critiques. Il a été difficile en pratique de dépasser l'analyse simpliste liant le besoin d'aide au niveau du revenu par habitant. La logique de besoin s'est affaiblie par cette difficulté à établir sans équivoque une norme pour l'allocation internationale de l'aide.

La logique d'intérêt a évolué parce que les intérêts stratégiques internationaux se sont modifiés. D'abord inspirés par les restes de la colonisation, les intérêts sont devenus essentiellement politiques et idéologiques durant la guerre froide. Avec l'effondrement du bloc socialiste en 1990 et le courant de la mondialisation de la fin du vingtième siècle, ils ont évolué vers des enjeux commerciaux, et énergétiques; mais aussi vers une prise en charge au niveau international de certains grands enjeux planétaires environnement, conséquences de la pauvreté, migrations, terrorisme, etc.

La logique d'efficacité a connu elle aussi des modifications. On est largement passé de l'optique du risque projet à l'optique du risque pays ; de l'optique de l'aide projet à l'optique de l'aide programme fortement conditionnée aux approches sectorielles, aux annulations de dette (initiative PPTE) et aux stratégies de réduction de la pauvreté (DSRP). La conditionnalité et l'ajustement structurel ont mis l'efficacité et le mérite au premier plan des déterminants de l'allocation de l'aide. Dans cette logique d'efficacité, le sens de la causalité entre le mérite d'un pays receveur et l'attribution de l'aide tend à s'inverser. Tout de même, cette efficacité étant évaluée en termes d'atteinte des objectifs qui lui sont assignés, la croissance économique quant à elle pouvant être impactée entres autres par les échange commerciaux.

VII. Théories Économiques de L'allocation de L'aide Publique au Développement

Si l'on cherche dans la théorie économique ce qui peut justifier l'aide internationale, on est amené à considérer les théories économiques de la justice: Rawls (1971); Sen A. (1999), Fleurbaey (1996); Roemer (1996, 2000), Malheureusement les critères de justice sont tous problématiques et débouchent sur des politiques de redistribution contestables. Les économistes préfèrent détourner le problème en invoquant l'altruisme des plus nantis et l'amélioration du bien-être de tous. L'aide serait alors une politique pour générer des améliorations au sens de Pareto.

a) L'altruisme, le besoin de justice et l'aide internationale

Des principales caractéristiques des institutions de l'aide internationale, on peut citer, quoique à des degrés différents, l'altruisme et le besoin de justice.

b) Altruisme et aide internationale

On peut admettre que si une préoccupation d'aider les pays pauvres existe, c'est que les pays « riches » sont altruistes. Il existe plusieurs façons de formaliser l'altruisme. Pour simplifier, il est considéré qu'à partir d'un certain niveau de bien-être, la

© 2018 Global Journals

consommation supplémentaire devient une nuisance lorsqu'elle se fait au détriment des autres.

Supposons qu'il existe deux pays A et B (représentant par exemple le Sud et le Nord), et que leurs courbes d'indifférence dans la boîte d'Edgeworth ont l'allure suivante:

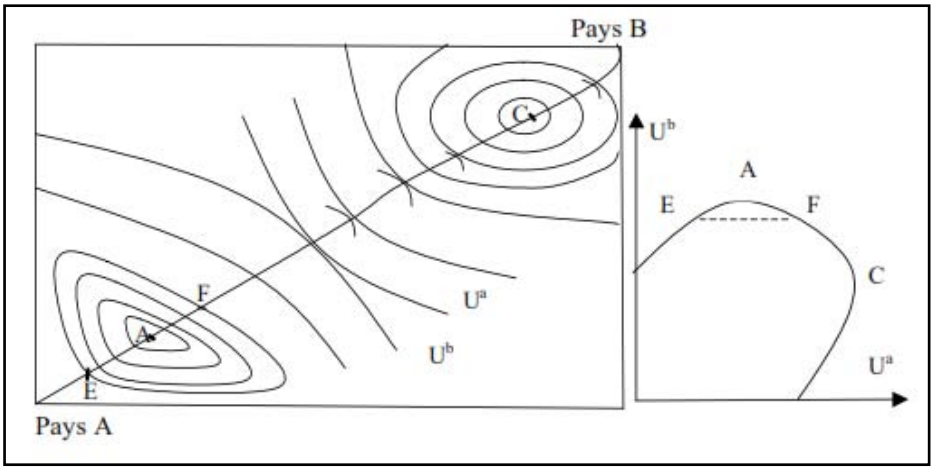


Figure 1: Altruisme dans l'allocation des richesses entre pays riches et pays pauvres

L'utilité du pays A augmente classiquement jusqu'au point C où elle atteint un maximum. Passé ce point, toute consommation supplémentaire le fait passer sur un niveau d'utilité inférieur. Il en est de même pour le pays B qui atteint un niveau de saturation lié à son altruisme au point A. Les points de tangence des courbes d'indifférence au nord-est de C et au sud-ouest de A, respectent l'égalité des TMS sur la courbe des contrats, mais ne sont pas des optimums au sens de Pareto. Seuls les points entre A et C sont des optimums de Pareto. Cette situation est représentée à droite sur la courbe des possibilités d'utilité. Le pays B a un maximum d'utilité en A, il a en E le même niveau d'utilité qu'en F. En E il consomme plus de biens qu'en F mais compte tenu de son altruisme, son utilité reste inchangée. Elle est identique à celle en F.

Ce simple cadre de réflexion nous permet de montrer que l'aide au développement peut se trouver justifiée par le principe de l'efficience parétienne. Si l'allocation internationale des ressources est en E, une réallocation qui fait passer de E à F (transfert de ressources du pays B vers A) est une amélioration au sens de Pareto. L'utilité du pays A augmente et laisse celle du pays B inchangée. Dans ces conditions, seule la partie AC de la courbe des contrats et/ou de la CPU est optimale. L'aide internationale peut viser à atteindre ces points.

On a là une justification de l'aide internationale fondée sur l'altruisme et le critère de Pareto. Les situations de pauvreté extrême (nord-est de C et sud-ouest de A) peuvent sans doute expliquer un altruisme interétatique. Les engagements des pays riches à consacrer une partie de leur revenu (0,7% du PIB) à l'aide aux pays pauvres peuvent s'expliquer ainsi, par l'altruisme. Une autre justification de l'aide internationale peut se trouver dans le besoin de justice.

c) Besoin de justice et l'aide internationale

Si l'on reconsidère la figure ci-dessous, des améliorations au sens de Pareto sont possibles au point E. Une politique d'aide internationale peut alors se justifier. Mais il se peut fort bien que l'état initial soit au point A, c'est-à-dire un optimum de Pareto. Comme le dit Sen (1970), « une économie peut être à l'optimum de Pareto et être parfaitement dégueulasse ». Dans ce cas il faut prendre en compte des critères autres que celui de Pareto, pour justifier la politique d'aide internationale.

Le graphique suivant résume les choix de répartition auxquels conduisent différents critères de justice. Si on considère la figure suivante:

© 2018 Global Journals

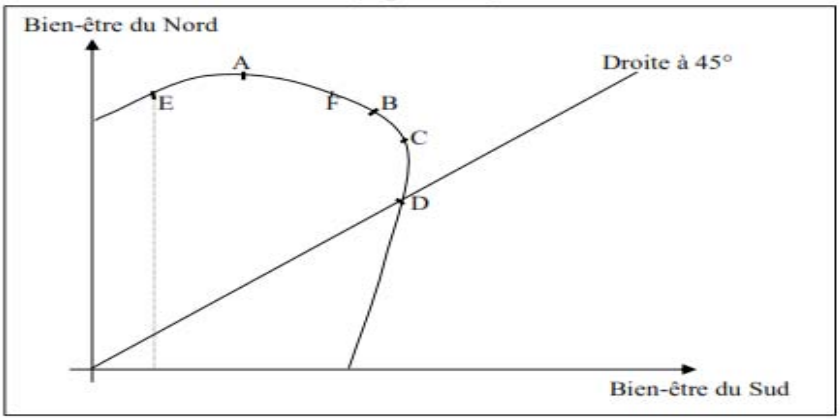


Figure 2: Besoin de justice dans l'allocation de l'Aide internationale

Le critère de Pareto nous conduirait à un état entre A et C. Le critère Utilitariste à l'état B. Le critère Egalitariste en D sur la droite à 45°. Le critère de Bergson-Samuelson à un état entre A et C. Enfin le critère de Rawls, nous conduirait en C.

Les principales critiques de ces solutions sont bien connues. L'égalitarisme n'est pas efficient (le point D n'est pas un optimum de Pareto). Le critère de Bergson-Samuelson ne nous apporte rien par rapport au critère de Pareto. Le critère de Pareto ne nous permet pas de choisir entre les points efficients, c'est un critère d'efficience et pas de justice. Seul le critère de Rawls paraît à l'abri de critiques fortes, mais l'on sait qu'il pose le problème dit des choix dispendieux. De quel droit diminuer le bien-être du Nord (peut-être de beaucoup), pour augmenter (peut-être de très peu) le bien-être du Sud ?

Dans le cas envisagé, si l'état initial est en E, il se peut qu'il existe un consensus politique pour passer au point F puisque c'est une amélioration au sens de Pareto. Tous les points entre A et F sont à partir de E des améliorations au sens de Pareto. Mais un état initial en E présuppose qu'il existe une inefficience dans la répartition initiale (due par exemple à l'altruisme). En fait, il se peut fort bien que l'état initial soit au point A. C'est-à-dire parfaitement injuste comme le point E, et Pareto optimal. Alors on voit mal comment dégager un consensus pour mener une politique de redistribution, c'est-à- dire une politique de transfert de richesse ou d'aide internationale. Il en est ainsi parce qu'il est très difficile de choisir un critère ; chacun présentant des avantages et des inconvénients. Vaut-il mieux être en A, B ou C ? Il n'y a pas de solution; un tel débat semble éternel.

Face à cette difficulté, les économistes détournent le problème. Puisque la répartition de la richesse existante est une question insoluble, ils reviennent au critère primordial de l'efficience. L'aide interna-tionale peut conduire à une amélioration du bien-être de tous (Pareto optimale). Elle est alors une politique efficiente et en ce sens, justifiée.

d) L'efficience et l'aide internationale

Du point de vue de l'efficience, si l'on cherche dans la théorie économique ce qui peut justifier l'aide internationale, on est amené à considérer l'existence de biens publics mondiaux (paix, environnement, santé), de certains défis planétaires (pauvreté, migration) et des externalités interétatiques. L'aide internationale est dans ce cas la politique à mener pour améliorer le bien-être de tous: il s'agit donc d'une politique Pareto optimale, et donc efficiente.

e) Les biens publics mondiaux et efficience de l'aide au développement

Un ensemble de justifications de l'aide internationale se fonde sur la nécessité de préserver les biens publics mondiaux. Le bien public le plus important est peut-être la paix. Il est évident que, les pays voisins des Etats en guerre civile supportent une partie des coûts de ces conflits. Cela justifie une action publique internationale pour les prévenir. En effet, les conflits armés sont souvent considérés comme une recherche de rente. Le gouvernement contrôle les rentes engendrées par l'Etat et un mouvement rebelle tente de s'emparer de cette capacité de contrôle. Dans cette approche, l'aide augmente les ressources de l'Etat. Le gouvernement ayant plus de moyens, peut investir dans sa capacité de défense. Il augmente les dépenses militaires: *si vis pacem para bellum.* Ce qui augmente le coût pour les rebelles de s'approprier l'Etat. L'aide peu ainsi prévenir une rébellion par dissuasion. En outre, avec les ressources d'aide, le gouvernement peut augmenter les dépenses sociales; il en résulte une baisse de la tension de révolte, et donc une baisse de l'incitation à se rebeller. Collier (2004) estime que les bénéfices tirés d'une situation de sécurité représentent à eux seuls 40% du coût de l'aide.

Le second bien public international important est l'environnement. Le défi environnemental est un grand enjeu de notre époque. L'émission de gaz à effets de serre détruit progressivement la couche

© 2018 Global Journals

d'ozone pourtant indispensable à la vie sur la terre. Le réchauffement planétaire et la fonte des glaciers polaires qui s'en suit augmentent les risques de catastrophes naturelles (inondations, sécheresse, raz de marée,). Les sécheresses se prolongent rendant difficiles les activités agricoles. Les problèmes environnementaux génèrent des coûts énormes auxquels aucun pays ne peut à lui seul faire face. Seule une action internationale commune peut permettre d'endiguer ses maux. Dans ce cadre, le financement des projets écologiques ou l'assainissement de l'environnement à partir de l'aide internationale est une politique efficiente.

Un autre domaine concerné par la question des biens publics internationaux est la santé. Certaines maladies comme le VIH/SIDA, la tuberculose, la poliomyélite, le paludisme, bien que plus préoccupantes dans les pays du Sud, entraînent des externalités internationales dont les coûts sont très élevés. Les traitements et préventions encore loin de la portée des pays du Sud, nécessitent une action collective (recherche par exemple) et une prise en charge sur le plan mondial. Lorsque par exemple la grippe aviaire frappe la Turquie, il est de l'intérêt des pays riches d'Europe d'aider la Turquie à combattre cette maladie, au risque d'être aussi contaminés. L'aide internationale améliore ainsi le bien-être de tous. Dans ces conditions, l'aide est une politique générant des améliorations au sens de Pareto. Une autre justification de l'aide est l'existence d'externalités interétatiques qu'il faut internaliser.

f) Les externalités interétatiques et efficience de l'aide internationale

Il y a eu ces dernières années de nombreuses discussions sur les externalités interétatiques. Les pays industrialisés utilisent de manière abusive, certains biens publics mondiaux épuisables, et dégagent trop de déchets nuisibles à l'humanité (gaz à effets de serre, pollution des eaux, bruit,). Certains auteurs considèrent que les externalités interétatiques s'avèrent des explications importantes de la stagnation des pays en développement (Gunning, 2004). De ce fait, il est optimal de mettre en place une taxation pour compenser ces externalités négatives. Ainsi, l'aide internationale peut-elle être considérée comme un système de taxes, où les pays pauvres paient un impôt négatif (puisqu'ils ne polluent pas) ; et les pays industrialisés, auteurs des nuisances paient des taxes sur leurs revenus. De ce point de vue, l'objectif des 0,7% du PNB en aide internationale fixé par l'ONU peut être appréhendé comme une taxe proportionnelle au revenu.

En somme, l'aide internationale n'est pas seulement un geste de générosité. Au-delà de l'altruisme des plus nantis, le besoin de justice, les biens publics mondiaux, et les externalités interétatiques nécessitent l'intervention d'une force publique internationale. On peut donc considérer le monde actuel comme une entité dans laquelle l'ONU joue le rôle de puissance publique, et où les Nations sont considérées comme les individus. Telle une politique de redistribution à l'intérieur d'une même Nation, la puissance publique (l'ONU) taxe le revenu des plus riches (d'où l'objectif des 0,7% du produit national brut (PNB) des pays développés) pour subventionner la consommation des plus pauvres (médicaments contre le paludisme et le Sida, aide alimentaire, fourniture d'eau,) et pour financer la production de biens publics (recherche, environnement, paix). Ceci confère à l'aide internationale un fondement suffisamment solide. La politique d'aide au développement est donc une politique efficiente. Il s'agit alors d'améliorer le bien-être de tous (amélioration au sens de Pareto). Une autre façon d'atteindre cet objectif (amélioration du bien-être de tous) est de repousser la frontière des possibilités de production sur le plan mondial par la promotion de la croissance économique dans les pays pauvres.

La théorie économique nous enseigne que le capital a une productivité marginale décroissante. Plus on est riche, moins le capital est productif. Sur cette base, le capital sera plus productif dans les pays en développement (on peut citer l'exemple de la Chine et de l'Inde aujourd'hui). Rediriger une partie des ressources des pays du Nord vers le Sud crée donc des améliorations au sens de Pareto. L'aide publique au développement investie en capital dans les pays pauvres est donc une politique efficiente. Elle augmente la production globale. La frontière mondiale des possibilités de production est donc repoussée vers le haut. L'aide publique au développement doit donc être redéfinie dans le contexte actuel.

References Bibliographies

1. Alesina, A., et D. Dollar (2000), "Who gives foreign aid to whom and why?" *Journal of Economic Growth* n° 5, pp 33-63.
2. Amewoa A. K., (2008), L'aide publique au développement permet – elle le développement en Afrique subsaharienne, Limoges, presse universitaire.
3. Amprou, J., et Chauvet L., (2004), « Débats sur l'efficacité de l'aide: fondements et nouveaux enjeux », Document de travail AFD.
4. Banque Mondiale (1998), Assessing Aid: What Works, What Doesn 't, and Why, Oxford University Press, New York.
5. Charnoz O. et Severino J-M., (2007), « L'aide publique au développement », Paris, Editions La Découverte, 122 p.
6. Berg E., (2002), « Augmenter l'efficacité de l'aide: une critique des points de vue actuels »

© 2018 Global Journals

7. Carbonnier G., (2010), « L'aide au développement une fois de plus sous le feu de la critique », Revue annuelle, pp 141-147
8. Collier Paul & Dollar David (2002), "Aid Allocation and Poverty Reduction",*European Economic Review*, 46 (8), 1475-1500, World Bank.
9. Fleurbaey M. (1996), *Théories économiques de la justice*, Edition Economica, Paris.
10. Gunning, J.W., (2004) « Pourquoi donner de l'aide?», *Revue d'économie du développement,* 2-3, pp. 7-50.
11. Rawls J. (1971), *Théorie de la justice*. Le Seuil, Paris.
12. Roemer J. E. (1996), *Theories of Distributive Justice*. Harvard University Press, Cambridge Mass.

© 2018 Global Journals

This page is intentionally left blank

© 2018 Global Journals